REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le jeudi 27 juin 2024 à 18h30 en mairie

Ordre du Jour:

Lecture des décisions du maire et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

- Affaires générales : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 mai 2024
- Finances: Tarifs de location du Chalet du Marteray et de la salle de Chaucisse pour 2025
- Finances/Affaires scolaires: Règlement et tarifs de la cantine et du périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025
- **Finances** : Achat d'une parcelle à un particulier (reprise de la délibération 2022-20 du 21 juillet 2022)
- <u>Finances</u>: Avenant au marché à bons de commande pour l'entretien des voiries communales
- Finances : Attribution de chèques cadeaux aux agents communaux
- **Urbanisme** : Régularisation de parcelles privées en voirie communale
- Personnel communal : Création de deux emplois jeunes pour l'été 2024
- <u>Personnel communal</u>: Protection sociale complémentaire : Mandatement du CDG 73 Contrat de prévoyance
- <u>Intercommunalité</u>: Valorisation des déchets : Approbation de la convention de principe pour la gestion et le financement de conteneurs dans le cadre de projets immobiliers.

Divers:

- Elections législatives anticipées
- Manifestation estivale : prêts des locaux (convention) et dates
- Travaux Ferme de la Stapale
- Travaux divers : Chemin de Crétier, route des Avenières, Route des Mouilles,
- Ouverture des alpages communaux : Les Avenières, Les Mouilles, Boegneuve
- Arrivée d'un nouveau locataire à l'appartement mairie/école
- Avenir et travaux à l'annexe du Chalet du Marteray
- Rentrée 2024-2025 : Effectifs de l'école (provisoires)
- Chasseurs: attribution ou non d'un local
- Renfort au périscolaire (embauche ponctuelle d'un agent contractuel)

Saint Nicolas la Chapelle, Le 10 juin 2024

Mme le Maire, Ghislaine JOLY